

0492061Z  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AUGUSTE ET JEAN RENOIR  
15 IMPASSE AMPERE  
49035 ANGERS CEDEX 01  
Tel : 0241721050

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Projet d'établissement

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 18  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 28  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 31/01/2022

Réuni le : 22/02/2022

Sous la présidence de : Jery Cerisier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.401-1, L.421-4, L.421-5, L.421-14, R.421-3, R.421-20, R.421-41-3, R.421-44, R.421-55 et D.421-142,
- la proposition du conseil pédagogique pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'établissement
- l'avis du conseil des délégués pour la vie lycéenne du 10/11/2020

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le projet d'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 9

Libellé de la délibération :

Sur présentation du rapport du Chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le projet d'établissement 2022-2025.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	24
Pour :	16
Contre :	4
Abstentions :	4
Blancs :	0
Nuls :	0

## Projet d'établissement du lycée Renoir 2021/24

### Communiquer, s'engager et réussir

Au Lycée Auguste et Jean Renoir, nous accompagnons les jeunes pour qu'ils deviennent des citoyens ou citoyennes « éclairé.e.s », capables de communiquer, de s'engager et de réussir.

Que veut-on pour nos élèves ?

Des repères pour :

- 1- Se former pour devenir un citoyen ou une citoyenne « éclairé.e » et responsable
- 2- Construire et renforcer sa capacité à communiquer
- 3- S'engager pour soi, les autres, et réussir son projet
- 4- Se connaître et se construire à travers l'art et les rencontres

### Se former pour devenir un citoyen ou une citoyenne « éclairé.e » et responsable

- a. De l'utilité des savoirs comme repères (voir annexe C1)
  - i. Contre le relativisme paresseux et pernicieux.
  - ii. Redonner du sens et donc du poids aux mots
  - iii. Cultiver chez l'élève l'attention à l'origine, au sens et à l'usage opportun des mots
  - iv. Favoriser ainsi les savoirs et encadrer les simples interprétations individuelles repliées sur elles-mêmes
  - v. Des savoirs conçus comme repères.
  - vi. Susciter le goût d'apprendre et le goût de l'effort pour acquérir des savoirs.
  - vii. Éviter l'épuisement des élèves en montrant qu'un savoir n'est pas seulement que travail et esprit de sérieux.
  - viii. Montrer comment les savoirs anciens ont encore une actualité et peuvent ainsi servir de repères dans le monde d'aujourd'hui, afin de faire société.
  - ix. Fédérer les élèves autour d'une conception noble du savoir pour redonner du sens à l'école
- b. Enseignement de la Laïcité (voir annexe C11)
  - i. Sensibiliser les élèves à la notion de laïcité tout au long de l'année et les impliquer par des actions concrètes, qui font sens pour eux (partir de leurs représentations)
  - ii. Promouvoir des outils pédagogiques et des ressources sur l'histoire de la laïcité.
  - iii. Promouvoir des outils pédagogiques et des ressources sur le fait religieux en vue d'acquérir une culture de base sur le sujet
  - iv. Appuyer l'esprit de la laïcité sur une culture du goût et de la sensibilité, afin d'éviter l'écueil de la doctrine abstraite et froide.
  - v. Saisir toutes occasions pour travailler avec les élèves des notions centrales et qui sont au cœur de leurs préoccupations
- c. **Parcours citoyen/citoyenne** - Devenir citoyen (voir annexe C3)
  - i. Citoyen/citoyenne autonome
  - ii. Eduquer et rendre conscients les élèves de leur vocation citoyenne ; de leur future citoyenneté
  - iii. Sensibilisation aux problématiques du temps présent : racisme, sexisme, laïcité, handicap, LGBTQIA+, dérives sectaires ...
  - iv. Ouverture culturelle : arts, sciences, histoire politique, sport (esprit de coopération)

### Construire et renforcer sa capacité à communiquer

- a. Le Numérique au service des apprentissages (voir annexe C5)
  - i. Assurer la cohérence du suivi pédagogique et des évaluations

- ii. Maîtrise par les élèves des outils numériques utilisés dans l'établissement (Pronote, e-lyco, classe virtuelle...)
  - iii. Banque d'astuces mises en ligne sur e-lyco pour les collègues concernant différents outils numériques pouvant être tous utilisés par tous.
  - iv. Équipement de salles (à chaque étage) pour pouvoir se filmer en faisant cours.
  - v. PIX
  - vi. Formations ponctuelles et régulières en interne et/ou intervenant externe.
- b. L'oral au service de la réussite (voir annexe C7)
- i. Prendre conscience de soi, de son corps et de son rapport aux autres.
  - ii. Être capable de parler de soi
  - iii. Sortir l'oral du champ des lettres : il n'y a pas que l'oral de fin d'année de français !
  - iv. Viser la transversalité entre les disciplines, y compris les disciplines scientifiques
  - v. Remobiliser les élèves
  - vi. Donner le meilleur de soi-même dans le cadre de la préparation et de la passation du grand oral
  - vii. Préparation à la vie professionnelle

### S'engager pour soi, les autres et réussir son projet

- a. S'engager pour l'environnement (voir annexe C6)
- i. Obtenir la labellisation E3D
  - ii. Mieux communiquer sur l'ensemble des initiatives en matière de Développement Durable
  - iii. Sensibiliser aux éco-gestes de façon de plus en plus régulière
  - iv. Promouvoir une alimentation plus respectueuse de l'environnement (loi EGALIM)
  - v. Redécouvrir la nature dans notre « lycée vert » ; notre capacité d'émerveillement
- b. Créer des liens entre lycéens et collégiens
- c. Encourager la pratique de la solidarité chez les lycéens
- d. Accroître l'ambition des lycéens dans leurs projets post-bac
- e. Développer et faire l'expérience de l'autonomie. Permettre l'auto-évaluation des élèves. Favoriser l'initiative et la mise en place de projets.
- f. Entretien et développer le « réseau des anciens élèves »
- g. **Parcours Avenir** (voir en annexe)
- h. **Parcours d'éducation à la santé** (voir en annexe (e ncours))

### Se connaître et se construire à travers l'art et les rencontres

- a. L'Art comme repère dans la construction de soi (voir annexe C8)
- i. Utiliser l'art dans « mon métier »
  - ii. Associer le sensible aux savoirs
  - iii. Développer /révéler l'esprit critique des élèves à partir d'œuvres en tous genres et toutes époques
  - iv. L'art partout pour rendre un lycée convivial et pour un rayonnement global
  - v. Partage entre personnels et élèves
  - vi. Diversifier les propositions aux élèves
  - vii. Rendre plus attractif tout ce qui est administratif
- b. Exploiter le potentiel d'ouverture culturelle et internationale de la ville d'Angers
- c. Ouvrir les jeunes aux réalités européennes et internationales :
- i. Encourager la mobilité des élèves (échange Brigitte SAUZAY, voyages culturels et linguistiques...)
  - ii. Développer les jumelages avec des établissements scolaires étrangers.
  - iii. Favoriser l'accès des élèves à la lecture de la presse étrangère.
- d. **Parcours artistique et culturel** (voir annexe)

De l'utilité des savoirs comme repères – Lycée Auguste et Jean Renoir

Objectifs	Mises en oeuvre	Critères de réalisation	2 <sup>nde</sup>	1 <sup>er</sup>	T <sup>ale</sup>	Intervenants	Période
Contre le relativisme paresseux et pernicieux.	Montrer en quoi les savoirs font autorité. Donner aux élèves les moyens de distinguer entre : 1) des faits, des connaissances, des vérités établies selon des procédures objectives 2) des croyances, des opinions, des informations	S'informer (CDI, Presse, radio, discussion en famille, etc) Distinguer et reconnaître les sources d'informations Croiser les informations Travailler et s'approprier les notions en cours	X	X	X	Professeur-e-s	À l'année
Redonner du sens et donc du poids aux mots. Cultiver chez l'élève l'attention à l'origine, au sens et à l'usage opportun des mots. Favoriser ainsi les savoirs et encadrer les simples interprétations individuelles reliées sur elles-mêmes.	Création d'un lexique de base fournissant des termes-repères. Elaboration de savoirs communs pour éviter le phénomène de dérive identitaire. « Des savoirs pour quoi faire ? » disent les élèves. Comment répondre à cette question ? Exemple : relier un savoir à un mode de transmission de ce qui vient du passé et ouvre un avenir possible.	Insister sur la curiosité par rapport à la langue Travailler la sensibilité à la nuance Maîtriser les codes (langage, savoir-être, ...) Pratiquer, intérioriser les savoirs acquis, dans le lycée et à l'extérieur	X	X	X	Professeur-e-s Intervenants extérieurs	À l'année
Des savoirs conçus comme repères.	Montrer qu'il y a dans chaque discipline des savoirs de base.	S'orienter dans le réel : percevoir, comprendre, choisir, agir.	X	X	X	Professeur-e-s	À l'année
Susciter le goût d'apprendre et le goût de l'effort pour acquérir des savoirs.	Relier dès que c'est possible ce qui est enseigné à une œuvre d'art, une situation qui parle à la sensibilité, une histoire (donc exploiter l'interdisciplinarité). Faire sentir le lien entre le désir d'autonomie et le goût d'apprendre (ex : ponts possibles avec l'EPS, l'orientation).	Mémoriser les leçons Travailler régulièrement Dépasser la notion de devoir à rendre et de notes. Identifier ses points forts et ses points faibles. Acquérir différentes méthodes de travail et d'apprentissages.	X	X	X	Professeur-e-s Intervenants extérieurs Formation continue des enseignants	À l'année
Éviter l'épuisement des élèves en montrant qu'un savoir n'est pas seulement que travail et esprit de sérieux.	Montrer comment le savoir dynamise la vie, comment il prend des formes différentes (interactivité, jeu, etc).	Organiser et maîtriser ses temps de travail. Explorer et prendre conscience des diverses façons de travailler, pour accroître son efficacité.	X	X	X	Professeur-e-s Intervenants extérieurs	À l'année
Montrer comment les savoirs anciens ont encore une actualité et peuvent ainsi servir de repères dans le monde d'aujourd'hui.	Rendre présent les textes fondateurs en les reliant à des faits divers contemporains.	Comprendre : mise à distance, mise en perspective, regard critique sur les faits.	X	X	X	Professeur-e-s Intervenants extérieurs	À l'année

**De l'utilité des savoirs comme repères – Lycée Auguste et Jean Renoir**

<p>d'hui, afin de faire société. Fédérer les élèves autour d'une conception noble du savoir pour redonner sens à l'école.</p>					
---	--	--	--	--	--

Commission : Devenir citoyen

Projet d'établissement 2021-2025

Objectifs	Dispositifs/Dispositions	Public	Intervenant	Période	Evaluation
Citoyen autonome Eduquer et rendre conscients les élèves de leur vocation citoyenne ; de leur future citoyenneté	Rendre conscients des niveaux de citoyenneté (participation à la vie de la nation → sentiment d'appartenir à une communauté) Sensibilisation : groupe de la famille à la nation.	Secondes	Les professeurs principaux devraient faire une présentation plus approfondie des instances notamment le CVL, y consacrer du temps et rendre plus concret l'engagement	Rentrée, début d'année	Voir si plus d'élèves se présentent aux élections, s'il y a moins de dégradation dans l'établissement (rapport au sentiment d'appartenance au groupe « élèves de Renoir »)
Sensibilisation aux problématiques du temps présent : racisme, sexisme, laïcité, handicap, LGBTQIA+, dérives sectaires ...	Témoignages mais anonymes, interventions d'associations, utilisation des statistiques (environnementales, sociologiques etc) qui permettent de prendre du recul et une certaine distanciation.	Tous publics (dont personnels)	Associations, services civiques	Toute l'année	Les retours des élèves, combien sont intéressés, ce que peut entendre la vie scolaire.
Ouverture culturelle : arts, sciences, histoire politique, sports (esprit de coopération)	Journée des talents CVL/MDL ; Musée Jean Lurçat. Voyages, sorties scolaires.	Tous niveaux	Les enseignants + implication des élèves volontaires		Nombre de projets proposés

## Problématique : Numérique au service des apprentissages

Objectifs	Dispositifs / Dispositions	Intervenants			Période	Évaluation
		2 <sup>nd</sup> e	1 <sup>er</sup> e	T <sup>a</sup> le		
Assurer la cohérence du suivi pédagogique et des évaluations	Utiliser Pronote et se former collectivement à e-lyco	x	x	x	Tout au long de l'année	?
Maîtrise par les élèves des outils numériques utilisés dans l'établissement ( Pronote, e-lyco, classe virtuelle...)	Harmonisation des pratiques d'utilisation des outils pédagogiques par toutes les équipes Prise en main de la formation des élèves en début d'année	x	x	x	Tout au long de l'année Dès le début de l'année	Pour la classe virtuelle : suivi des absences par la vie scolaire
Banque d'astuces mises en ligne sur e-lyco pour les collègues concernant différents outils numériques pouvant être tous utilisés par tous.	Mise en place de modes opératoires Réunions ponctuelles sur la prise en main d'un outil	x	x	x	Toute l'année Réunion ponctuelle le midi	
Équipement de salles (à chaque étage) pour pouvoir se filmer en	Dotation rectorat + commande lycée Salles polyvalentes accessibles par tout le	x	x	x	Tous les profs Très rapidement	

**Problématique : Numérique au service des apprentissages**

faisant cours.	monde + CDI					
PIX	Mise en place des inscriptions élèves, par classe, au lycée Lancement de campagnes et de suivis dès la classe de première. Validation en classe de Terminale	x	x	Tous les profs	3 <sup>ème</sup> trimestre 2021 : pour toutes les classes de premières Terminale : dès septembre pour formation et validation.	Parcoursup
Formations ponctuelles et régulières en interne et/ou intervenant externe.	En fonction des besoins			Prof / équipes demandeurs	Tout au long de l'année	

Problématique : S'engager pour l'environnement

Coordinateur EDD: M.MATER

Il est l'interface avec les IPR référents EDD académiques

Objectifs	Dispositifs / Dispositions	2 <sup>nde</sup>	1 <sup>ere</sup>	T <sup>al</sup> <sub>e</sub>	Intervenants	Période	Évaluation
Obtenir la labellisation E3D	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Synthétiser, pour chaque discipline, la place du DD dans les programmes et la concrétisation dans les pratiques pédagogiques.</li> <li>-Synthétiser ce que les élèves ont mis en place en matière de DD</li> <li>-Synthétiser ce que les personnels non enseignants ont mis en place en matière de DD</li> <li>-Favoriser l'intervention de partenaires extérieurs en matière de DD</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Coordinateurs disciplinaires</li> <li>-agents techniques</li> <li>-agents administratifs</li> <li>-M.Mater</li> <li>-direction</li> <li>-partenaires extérieurs</li> <li>-Familles</li> </ul> <p>Toute la communauté scolaire est concernée</p>	Dès maintenant	
Mieux communiquer sur l'ensemble des initiatives en matière de DD	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Coordonner l'information</li> <li>-diffuser l'information via les réseaux sociaux, le Renoir hebdo, dans le dossier de rentrée</li> <li>-Favoriser le rayonnement de l'action des écodélégués (- Informer ; -Faire remonter les initiatives à M.Mater)</li> <li>-Associer les élèves de tous les niveaux (du collège au BTS) à la communication</li> </ul>				<ul style="list-style-type: none"> <li>- M.Mater</li> <li>- Vie Scolaire</li> </ul>		
Sensibiliser aux écogestes de façon de plus	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser 2 demi-journées</li> <li>+ 1 Heure Renoir</li> <li>+Renoiriennes?</li> </ul>				Extérieurs : entreprise qui réutilise les déchets alimentaires ;	1 <sup>er</sup> trimestre et 2 <sup>ème</sup> trimestre	

<p>en plus régulière</p>	<p>Dans le cadre de ces demi-journées:          -Se lancer des défis quantifiables d'une journée à l'autre          -Organiser des ateliers d'analyse et d'échange de pratiques          -Soutenir les projets du CVL en matière d'éco gestes (ex:une gourde pour chaque nouvel arrivant)          -Associer le lycée à la journée verte organisée au collège          -Relancer la récupération et le recyclage du papier (boites cartons dans les salles)          -Promouvoir l'utilisation du papier brouillon          -Diminuer la pollution des mégots (Acheter des cendriers sondages, faire un nettoyage de l'impassé)</p>		<p>marâcher, nutritionniste etc.          élèves, agents, professeurs, vie scolaire, direction, intendance, familles, partenaires extérieurs</p>	
<p>Promouvoir une alimentation plus respectueuse de l'environnement (loi EGALIM)</p>	<p>-valoriser la consommation de nourriture locale, bio et végétarienne          -informer la communauté scolaire sur les effets positifs de la consommation de nourriture locale, bio et végétarienne          -poursuivre et valoriser la lutte contre le gaspillage alimentaire</p>			
<p>Redécouvrir la nature dans notre « lycée</p>	<p>-Boîte à idées : les élèves déposent des</p>		<p>Un intervenant extérieur, Greenpeace</p>	<p>Année scolaire</p>

**Problématique** : S'engager pour l'environnement

Coordinateur EDD: M.MATER

Il est l'interface avec les IPR référents EDD académiques

Objectifs	Dispositifs / Dispositions	2 <sup>nde</sup>	1 <sup>ere</sup>	T <sup>al</sup> <sub>e</sub>	Intervenants	Période	Évaluation
Obtenir la labellisation E3D	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Synthétiser, pour chaque discipline, la place du DD dans les programmes et la concrétisation dans les pratiques pédagogiques.</li> <li>-Synthétiser ce que les élèves ont mis en place en matière de DD</li> <li>-Synthétiser ce que les personnels non enseignants ont mis en place en matière de DD</li> <li>-Favoriser l'intervention de partenaires extérieurs en matière de DD</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Coordinateurs disciplinaires</li> <li>-agents techniques</li> <li>-agents administratifs</li> <li>-M.Mater</li> <li>-direction</li> <li>-partenaires extérieurs</li> <li>-Familles</li> </ul> <p>Toute la communauté scolaire est concernée</p>	Dès maintenant	
Mieux communiquer sur l'ensemble des initiatives en matière de DD	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Coordonner l'information</li> <li>-diffuser l'information via les réseaux sociaux, le Renoir hebdo, dans le dossier de rentrée</li> <li>-Favoriser le rayonnement de l'action des écodélégués (- Informer ; -Faire remonter les initiatives à M.Mater)</li> <li>-Associer les élèves de tous les niveaux (du collège au BTS) à la communication</li> </ul>				<ul style="list-style-type: none"> <li>- M.Mater</li> <li>- Vie Scolaire</li> </ul>		
Sensibiliser aux écogestes de façon de plus	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser 2 demi-journées + 1 Heure Renoir</li> <li>+Renoiriennes?</li> </ul>				Extérieurs : entreprise qui réutilise les déchets alimentaires ;	1 <sup>er</sup> trimestre et 2 <sup>ème</sup> trimestre	

<p>en plus régulière</p>	<p>Dans le cadre de ces demi-journées:          -Se lancer des défis quantifiables d'une journée à l'autre          -Organiser des ateliers d'analyse et d'échange de pratiques          -Soutenir les projets du CVL en matière d'éco gestes (ex:une gourde pour chaque nouvel arrivant)          -Associer le lycée à la journée verte organisée au collège          -Relancer la récupération et le recyclage du papier (boites cartons dans les salles)          -Promouvoir l'utilisation du papier brouillon          -Diminuer la pollution des mégots (Acheter des cendriers sondages, faire un nettoyage de l'impassé)</p>		<p>marâcher, nutritionniste etc.          élèves, agents, professeurs, vie scolaire, direction, intendance, familles, partenaires extérieurs</p>	
<p>Promouvoir une alimentation plus respectueuse de l'environnement (loi EGALIM)</p>	<p>-valoriser la consommation de nourriture locale, bio et végétarienne          -informer la communauté scolaire sur les effets positifs de la consommation de nourriture locale, bio et végétarienne          -poursuivre et valoriser la lutte contre le gaspillage alimentaire</p>			
<p>Redécouvrir la nature dans notre « lycée</p>	<p>-Boîte à idées : les élèves déposent des</p>	<p>Un intervenant extérieur, Greenpeace</p>	<p>Année scolaire</p>	

vert » ; notre capacité d'émerveillement	idées pour faire « progresser » l'établissement. -Mur végétal: action en cours des écodé-légés -Associer le club photo? -identifier des espaces pour planter des graines de plantes mellifères		Elèves Entreprise chargée du pay-sage M.Mater: coordinateur DD CVL		

Echanger sur la place du DD dans les programmes et la concrétisation dans les pratiques pédagogiques

Interventions en classe de M.MATER sur la place du DD dans les marchés publics

Problématique : l'oral au service de la réussite

Objectifs	Activités proposées	2 <sup>nd</sup> e	1 <sup>er</sup> e	T <sup>al</sup> e	BT S	Intervenants	Période	Évaluation
Prendre conscience de soi, de son corps et de son rapport aux autres. Être capable de parler de soi	En classe, interventions spontanées, jeux de rôle, activités autour de la connaissance de soi.	X				Intervenant extérieur : comédien ou « atelier du Quai », groupes de parole animés par des professionnels. Compter 300€ par classe pour une intervention de 4h.	2e trimestre	Questionnaire de positionnement
Sortir l'oral du champ des lettres : il n'y a pas que l'oral de fin d'année de français ! Viser la transversalité entre les disciplines, y compris les disciplines scientifiques.	Prise de parole au service du groupe : une parole efficace pour faire avancer le travail de groupe et l'oral comme outil privilégié de restitution. Pédagogie inversée en classe pour construire le cours, exposés.		X			Tous les enseignants dans leur classe. Envisager une co-animation avec les collègues d'EPS ?	Toute l'année	Auto-évaluation de chaque groupe, co-évaluation de groupe et avec l'enseignant. Evaluation via un enregistrement MP3.

Remobiliser les élèves. Donner le meilleur de soi-même dans le cadre de la préparation et de la passation du grand oral.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Devant le professeur principal défendre son projet d'orientation (lien fort avec les études supérieures).</li> <li>• Remobiliser les acquis des 3 années précédentes : ateliers</li> <li>• Développement de la parole argumentée.</li> <li>• Oral blanc</li> </ul>	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Professeurs principaux</li> <li>• Intervenant extérieur (2h)</li> <li>• Tous professeurs</li> <li>• Tous profs : heures banalisées dans l'emploi du temps</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avant les vacances de Noël</li> <li>• Début avril</li> <li>• Toute l'année</li> <li>• Fin mai/début juin</li> </ul>	Grille à adapter de la grille d'évaluation du grand oral.
Préparation à la vie professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers de relations commerciales (mises en situation, jeux de rôles)</li> <li>- Ateliers de projet de communication : restitution des projets devant la classe et devant les annonceurs</li> <li>- Exposés divers et variés dans toutes les matières.</li> <li>- Continuer les activités mises en place qui se diffusent en transversalité dans toutes les matières</li> </ul>	X	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>e</sup> année Intervention de Raphaëlle Lenglard, ou autre comédien-ne, pour 8h (budgétée).  Tous les profs, toutes les matières	Toute l'année, en continu	Evaluation par grille de compétences.



**Enseignement de la Laïcité – Lycée Auguste et Jean Renoir**

Objectifs	Dispositifs / Dispositions	2 <sup>nde</sup>	1 <sup>ere</sup>	T <sup>ale</sup>	Intervenants	Période
Sensibiliser les élèves à la notion de laïcité tout au long de l'année et les impliquer par des actions concrètes, qui font sens pour eux (partir de leurs représentations)	Débats, concours d'éloquence, plaidoiries, rencontres avec des associations, micro-trottoir, café Renoir Questions d'élèves sur la laïcité et intervention d'enseignant.e.s, puis exposition dans l'espace public du lycée (CDI, hall, MDL)	x	x	x	Professeur.e.s assistant-e-s d'éducation/CPE/service civique  CVL MDL Délégués	Année scolaire
Promouvoir des outils pédagogiques et des ressources sur l'histoire de la laïcité.	- Ciné-débat autour du film « La séparation » de F. Hanss - Portail e-sidoc, rubrique Laïcité dans l'espace Citoyennetés - Site de la BNF : nombreux documents <a href="http://classes.bnf.fr/laicite/">http://classes.bnf.fr/laicite/</a>  Au CDI, créer un espace « <i>athéisme, options philosophiques, religions: la laïcité pour un même destin national</i> ». Une étiquette qui soit comme un signal permanent pour la laïcité	x	x	x	Professeur.e.s de lettres, philosophie, histoire  Professeur.e documentaliste	Année scolaire
Promouvoir des outils pédagogiques et des ressources sur le fait religieux en vue d'acquérir une culture de base sur le sujet.	- Documentaire : « Quand le monde parlait arabe ». - Nombreux documentaires Arte sur l'histoire des différentes confessions religieuses. - Documentaires anthropologiques : - « Les autres hommes » (déconstruction du regard occidental sur les cultures non-occidentales) - « Les rites de passage » (réflexion sur l'éducation et l'adolescence)  Quelques exemples d'ouvrages : - <i>Pour lire les textes bibliques</i> , collège lycée, "Argos démarches" CRDP de l'académie de Créteil, 2e édition, 2001. - <i>Islams, islam, Repères culturels et historiques pour comprendre et enseigner le fait islamique</i> , Nicole Samadi, CRDP de l'acad. de Créteil, 2003.	x	x	x	Professeur.e.s de lettres, philosophie, histoire	Année scolaire
	- Apprendre à lire des textes dits « religieux » et ainsi à entrer dans cette manière de penser spécifique que proposent les genres littéraires du discours religieux (mythe, parabole, confession, prière ...)	x	x	x	Professeur.e.s de lettres, philosophie, histoire	Année scolaire et en particulier lors du programme de 2 <sup>nde</sup> de français: la littérature d'idées et la presse du XIX <sup>ème</sup> siècle à nos jours ; en lien avec l'EMC



	Connaissance des formations	Connaissance de soi	Connaissance des métiers, des secteurs pro, de l'emploi	Objectif final
2 <sup>nde</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les différents bacs (général, technologique et pro), <a href="http://www.horizon2021.fr">www.horizon2021.fr</a></li> <li>• Découvrir les formations post-bac quizz ONISEP</li> <li>• Participer à un speed dating de l'orientation, <i>etince!</i></li> <li>• Faire un mini-stage en bac techno ou pro</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier mes points forts et points faibles scolaires en analysant mon bulletin.</li> <li>• Définir mes centres d'intérêts en passant un test, <a href="http://www.oriane.info">www.oriane.info</a></li> <li>• Cerner ma personnalité, mes atouts, test du SMS.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visiter une entreprise, made in Angers.</li> <li>• Interviewer un pro, <a href="http://www.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr">www.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr</a></li> <li>• Inventer un métier du futur, <i>etince!</i></li> <li>• Etudier le tissu économique local, <i>etince!</i></li> </ul>	<p>Rédiger une lettre de motivation pour le conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre pour expliquer son choix de bac</p>
1 <sup>ère</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se familiariser avec parcoursup en cherchant des informations. <a href="http://www.parcoursup.fr">www.parcoursup.fr</a></li> <li>• Rencontres avec l'université : opération 1<sup>er</sup> pas et m'essayer c'est m'adopter.</li> <li>• Rencontrer d'anciens élèves de STMG et Ciné-audio.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se connaître pour bien choisir ses spécialités de Tle</li> <li>• Dédramatiser l'orientation</li> <li>• Se questionner sur ses valeurs.</li> <li>• Identifier ses compétences extra-scolaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser des offres d'emploi pour découvrir les formations adéquates possibles, <i>etince!</i></li> <li>• S'interroger sur les différentes conditions d'exercice d'un métier (enseignant, infirmier, ingénieur)</li> </ul>	<p>Abandonner une spécialité en bac général et choisir une spé en bac STMG. Exposer ses arguments à l'oral.</p>
Tle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Découvrir l'alternance : rencontre avec les CFA.</li> <li>• Approfondir sa connaissance des formations avec les MOOCs, <a href="http://www.mooc-orientation.fr">www.mooc-orientation.fr</a></li> <li>• Interviewer un étudiant, <a href="http://www.inspire-orientation.org">www.inspire-orientation.org</a></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédiger son projet de formation motivé, un CV</li> <li>• une lettre de motivation</li> <li>• Comment faire des choix : les déterminants de l'orientation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Découvrir les débouchés des formations avec les moocs ou internet.</li> </ul>	<p>Préparer la partie orientation du grand oral, et s'inscrire sur parcoursup</p>



	Parrainage ciné-audio  Renoiriennes  Partages de pratiques artistiques Prix littéraires	X  X  X X	X  X  X X	X  X  X X	X  X  X X	ciné audio/littérature et société CVL/MDL/équipe éducative élèves en arts plastiques CDI/enseignants en lettres	année scolaire avril  année scolaire année scolaire
<b>Du consommateur à l'acteur :</b> s'approprier une pensée réflexive, en passant de la contrainte scolaire à l'adhésion personnelle	L'heure Renoir fait son show Festival Premiers Plans Press'tival Radio G  Renoiriennes  Artothèque Carte de réduction 400 Coups Voyage culturel Prix littéraires	X X  X  X  X X X X X	X X  X  X  X X X X X	X X  X  X  X X X X X	X X  X  X  X X X X X	artistes invités enseignants inscrits équipe BTS ciné audio/littérature et société CVL/MDL/équipe éducative H, Schubler ciné-audio H. Schubler CDI/enseignants en lettres	année scolaire janvier novembre année scolaire  avril  année scolaire année scolaire année scolaire année scolaire
<b>Parcours culturel et artistique tourné vers l'autre</b> <i>(celui « d'à côté » jusqu'à « l'autre étranger »)</i> <b>Dans l'établissement :</b> éprouver l'altérité grâce à des pratiques interdisciplinaires ou des partenariats extérieurs	Semaines de cinémas en langues étrangères Festival Premiers Plans Cinémas d'Afrique Partenariat avec le FRAC Voyages en arts plastiques Cinéma et philosophie  Découvertes culinaires  DNL	X  X X  X  X	X  X X  X  X	X  X X  X  X	X  X X  X  X	Enseignants en langues Equipe pédagogique Equipe pédagogique Hélène Schubler Hélène Schubler H. Schubler/A. Lemartinel  Equipe pédagogique/restauration Pierre Coquereau	année scolaire  janvier mai  année scolaire année scolaire janvier  année scolaire année scolaire
<b>À l'extérieur ou à l'international :</b> aller à la rencontre d'autres cultures, d'autres langues, d'autres pays, d'autres rapports au monde	Voyages en arts plastiques Voyages linguistiques Echanges	X	X X X	X	X	Hélène Schubler Enseignants en langues Enseignants en langues	année scolaire

0492061Z  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AUGUSTE ET JEAN RENOIR  
15 IMPASSE AMPERE  
49035 ANGERS CEDEX 01  
Tel : 0241721050

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Demie-journée banalisée

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 19  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 28  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 31/01/2022  
Réuni le : 22/02/2022  
Sous la présidence de : Jery Cerisier  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu  
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20  
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Les membres du Conseil d'Administration acceptent le report de la demie-journée banalisée du mercredi 12 janvier 2022 annulée au mercredi 27 avril 2022.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0492061Z  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AUGUSTE ET JEAN RENOIR  
15 IMPASSE AMPERE  
49035 ANGERS CEDEX 01  
Tel : 0241721050

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 20

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 31/01/2022

Réuni le : 22/02/2022

Sous la présidence de : Jery Cerisier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer une convention d'intervention dans le cadre de l'action Europajazz avec "Le Mans Jazz" pour un concert suivi d'une rencontre. Cet événement aura lieu le jeudi 24 mars 2022 et s'adressera à 86 élèves du Lycée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

CONVENTION D'INTERVENTION  
Entre  
LYCÉE AUGUSTE ET JEAN RENOIR  
Et  
LE MANS JAZZ

Article 1 - Objet de la convention

Le Lycée Auguste et Jean Renoir, situé 15 impasse Ampère, BP 3512, 49 035 ANGERS, ci-après nommé le lycée, participe à l'action *Europajazz au Lycée et au CFA* en accueillant « Yann Cléry Solo », ci-après nommés les artistes, pour un concert suivi d'une rencontre.

Cet événement aura lieu le **Judi 24 mars 2022** et s'adressera à **86 élèves du lycée**.

Article 2 - Mise à disposition des lieux

À cette occasion, le lycée met à disposition :

- La salle de conférence **pour accueillir le concert suivi de la rencontre**.
- Une **salle pour la loge** des artistes.

Ces lieux seront mis à disposition pendant la durée de l'événement et de sa préparation, soit de 09h00 à 17h00.

Le lycée n'effectuera aucune facturation pour la mise à disposition des lieux et du matériel.

Article 3 - Mise à disposition de matériel

Le lycée s'engage à accueillir les artistes et l'équipe Le Mans Jazz à partir de 09h00 le jour de l'intervention. Trois (3) repas seront pris en charge par le lycée (1 musicien + 1 ingénieur du son + 1 salariés Le Mans Jazz) ainsi qu'un catering (eau + café, thé, jus de fruits + grignotage, fruits frais et sec pour l'arrivée des musiciens + petites bouteilles d'eau sur scène).

Le Mans Jazz prend à sa charge la mise à disposition du matériel scénique (son et lumière) pour les musiciens ainsi que du matériel de communication à destination des élèves de l'établissement.

Article 4 - Obligations particulières liées à la sécurité

Le lycée assurera la sécurité de ses locaux et de leur accès et transmettra à Le Mans Jazz le PV de sécurité du lieu à jour, en amont du concert.

Jauge maximum du lieu du concert : 120 spectateurs.

L'établissement est responsable, prend en charge et gère l'ensemble des mesures de sécurité et l'application du protocole sanitaire en vigueur.

Article 5 - Public du concert et de la rencontre, objectif de l'action

Le lycée s'engage à encadrer le public du concert et à limiter son nombre à la jauge établie préalablement. L'événement n'est pas ouvert au public extérieur.

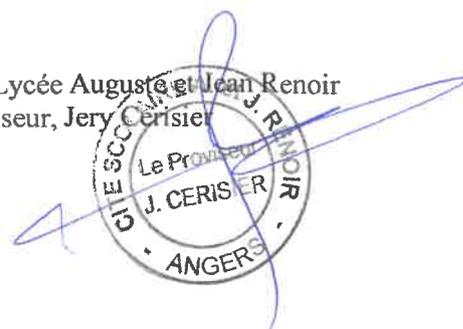
Article 6 - Engagement de Le Mans Jazz Festival

Le Mans Jazz n'effectuera pas de facturation pour l'organisation de l'événement.

Le Mans Jazz s'engage à organiser l'événement (respect des horaires, programmation du groupe, transport et accompagnement du groupe, mise en place du groupe).

Pour Le Mans Jazz  
La Directrice, Charlotte Rivière

Pour le Lycée Auguste et Jean Renoir  
Le Proviseur, Jery Cerisier



0492061Z

ACADEMIE DE NANTES

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AUGUSTE ET JEAN RENOIR

15 IMPASSE AMPERE

49035 ANGERS CEDEX 01

Tel : 0241721050

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 21

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 31/01/2022

Réuni le : 22/02/2022

Sous la présidence de : Jery Cerisier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer un bulletin d'adhésion au CALEP pour l'année 2022 pour un montant de 50 €.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0



Comité d'Animation des Liens  
Enseignement- Professions

## BULLETIN D'ADHESION

# ANNEE 2022

A remplir et à nous retourner

Par mail ([49calep@gmail.com](mailto:49calep@gmail.com)) ou par courrier à l'adresse suivante :  
CEECCARA, 14 allée du Haras - BP 41845 - 49018 ANGERS Cedex 01

Nom : .....

Organisme / Etablissement / Entreprise :  
.....

Adresse de facturation :  
.....  
.....  
.....

E-mail : .....@.....

**Je vous adresse le montant de ma cotisation annuelle 2022 : 50€**

(non soumis à TVA)

Par virement bancaire (RIB ci-dessous)

Par chèque établi à l'ordre du CALEP

Souhaite recevoir une facture



### RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte.

CA ANJOU ET MAINE

04/02/2019

ANGERS LES JUSTICES

03301

Tel. 0969398544 Fax. 0241548712

Intitulé du Compte : COMITE D ANIMATION DES LIENS  
ENSEIGNEMENT PROFESSIONS CALEP  
CEECCARA  
14 ALLEE DU HARAS

49018 ANGERS CEDEX 01

### DOMICILIATION

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
17906	00032	05406439001	19

### BAN (International Bank Account Number)

FR76	1790	6000	3205	4064	3900	119
------	------	------	------	------	------	-----

Code BIC (Bank Identification Code) - Code swift:  
AGRIFRPP879

A

Le

Cachet et/ou Signature :

0492061Z  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AUGUSTE ET JEAN RENOIR  
15 IMPASSE AMPERE  
49035 ANGERS CEDEX 01  
Tel : 0241721050

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 22

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 31/01/2022

Réuni le : 22/02/2022

Sous la présidence de : Jery Cerisier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer une convention de partenariat avec l'Association des Librairies indépendantes qui prévoit de s'engager dans l'élaboration le suivi et la mise en oeuvre d'un partenariat autour du projet Jeunes en Librairie.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0



ASSOCIATION  
LIBRAIRIES  
INDÉPENDANTES  
PAYS DE LA LOIRE

**CONVENTION DE  
PARTENARIAT  
JEUNES EN LIBRAIRIE**  
À renvoyer signée en double  
exemplaire à l'Association des  
Librairies Indépendantes en Pays  
de La Loire

Entre  
le Lycée Auguste et Jean Renoir 15 impasse Ampère BPS3512  
(nom et adresse de l'établissement) 49035 ANGERS Cedex 01  
Représenté par JERY CERISIER, chef d'établissement, en vertu de la délibération du Conseil  
d'administration en date du ..... acte n°...

Et  
l'Association des Librairies Indépendantes en Pays de la Loire (ALIP), 18 rue Geoffroy Drouet, 44000 NANTES  
Association représentée par sa présidente Christel RAFSTEDT.

Il est convenu ce qui suit :

- L'équipe éducative de l'établissement et l'ALIP s'engagent dans l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre d'un partenariat autour du projet *Jeunes en Librairie*.
- En tant qu'opérateur de ce dispositif, l'Association s'engage :
  - à distribuer, à partir de janvier 2022, aux établissements participants les bons d'achat individuels d'une valeur de 20€ par élève, sur la base de son projet *Jeunes en Librairie* validé en commission DRAC/Rectorat/ALIP.
  - à informer les libraires participants et les acteurs du livre, du cahier des charges de *Jeunes en Librairie*.
  - à reverser aux libraires ayant accepté les bons d'achat la somme correspondante, sous 30 jours, à compter de la réception de la facture par l'ALIP.
  - à financer, le cas échéant, l'intervention, pour un montant de 85 euros par classe, d'un acteur du livre autre qu'auteur, libraire, bibliothécaire ou médiateur du livre.
- L'établissement, ayant vu son projet *Jeunes en Librairie* validé par la commission s'engage :
  - à définir avec les intervenants (libraire et acteur du livre) les dates et modalités d'intervention.
  - à transmettre à l'ALIP les contacts des intervenants métiers du livre engagés dans le projet.
  - à individualiser les bons d'achat dès réception, en y apposant le cachet de l'établissement et le nom et prénom de l'élève. Les bons d'achat doivent être utilisés avant le 1<sup>er</sup> juillet 2022, faute de quoi ils perdront leur valeur.
  - à transmettre un bilan du projet à la DAAC de l'Académie de Nantes soit avec l'adresse (ce.daac@ac-nantes.fr) soit avec la mention sur Adage dans l'espace dédié. Ce bilan conditionne une réinscription éventuelle pour l'édition 2022-2023.
- L'établissement mentionne le nom de la librairie partenaire : Librairie Au Repaire des héros  
.....  
Le nom de l'acteur du livre retenu et ses coordonnées, le cas échéant : .....  
.....  
le nombre d'élèves, classe(s) et leur niveau : 35 élèves / Seconde
- En cas de rupture du partenariat et d'inexécution des prestations prévues, celles-ci ne pourront être facturées.
- La présente convention est conclue pour la période du 8 novembre 2021 au 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Pour l'Association des Librairies Indépendantes  
en Pays de la Loire

Fait à Angers, le 23/11/2021  
Pour l'Établissement scolaire

[Tapez ici]

0492061Z  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AUGUSTE ET JEAN RENOIR  
15 IMPASSE AMPERE  
49035 ANGERS CEDEX 01  
Tel : 0241721050

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adoption procès-verbal Conseil d'Administration du 29/11/2021

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 23

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 31/01/2022

Réuni le : 22/02/2022

Sous la présidence de : Jery Cerisier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Les membres du Conseil d'Administration adoptent le procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 novembre 2021.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 23

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 6

Blancs : 0

Nuls : 0

0492061Z  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AUGUSTE ET JEAN RENOIR  
15 IMPASSE AMPERE  
49035 ANGERS CEDEX 01  
Tel : 0241721050

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 24

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 31/01/2022

Réuni le : 22/02/2022

Sous la présidence de : Jery Cerisier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55

- l'avis de la commission permanente du

Sur la :

1<sup>e</sup> proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

2<sup>e</sup> proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Chef d'établissement présente le tableau de répartition des moyens pour l'année scolaire 2022-2023, celui-ci ne prévoit aucune création ni suppression de postes.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 8

Blancs : 0

Nuls : 0

	Postes provisoires										HSA	HP	Observations	
	Besoins	Apports	DIFF	Décharge	Tps partiel	CSD(h)	CSR(h)	BMP(h)	Stagiaire	Création				Suppression
PHILOSOPHIE	41	36	-5									36,00	5,00	
LETT MOD	104,40	114	9,5	-5								99,20	5,20	Mme Loiseau-Delhon : 9,8h CAV + décharge ARA 5h
ALLEMAND	18	18	0									18,00	0,00	
ANGLAIS	121,8	99	-22,8			3,6						112,00	9,80	
ESPAGNOL	62	54	-8									54,00	8,00	Mme Bourdier falsant fonction de perdri ; Mme Bonzom ALM
HIST GEO	135,1	117	-18,1			9						126,00	9,10	Poste crée en 2021 non pourvu (poste au mouvement) ; M Mokel mi-tps annualisé
SES	41	33	-8	-7,5		11						36,50	4,50	CSR 11h avec Mme Bouchou (0,9HSA)
MATHS	145,9	126	-19,9									126,00	19,90	M Michel demande un congé formation
PHYS CHIM	98,5	99	0,5	-4,6								86,40	12,10	M. Derouet attend une réponse pour un poste spe. Nat. ; En attente du remplacement de M Clémenceau (demande de poste spe. aca.)
SVT	68,5	78	9,5	-7,5								66,00	2,50	
ARTS PLA	21,3	15	-6,3			3						18,00	3,30	CSR 3h Prof du cig de longue Jumelle
EPS	63,5	54	-9,5			4						58,00	5,50	CSR 4h avec ?
ARTS APPLIQUES	10	0	-10				10					10,00	0,00	M. Cartier sur le BMP
CINE-AUDIO	25,6	0	-25,6			17,8						17,80	7,80	Mme Loiseau-Delhon 9,8h, M. Derouet 8h, Laurence Girard en Documentation 3HSA (en HSE sur l'année) ; 4,4HSA avec M Pucelle
EC, COM ORG GRH	21,6	18	-3,6			6						21,00	0,60	CSR EC ORG RH 6h avec ?
EC, COMPTA FIN	44,05	36	-8,05									36,00	8,05	Poste au mouvement
EC, GES MARK	59,5	54	-5,5									54,00	5,50	
BTS COMENTRP.	42,5	30	-12,5									30,00	12,50	
DOCUMENTATION	0	3	3									0,00	0,00	Attention : 3HSA à verser à Mme Girard en HSE mensuellement, prises sur les HSA restantes
<b>TOTAL</b>	<b>1124,25</b>	<b>984</b>	<b>-140,25</b>						<b>0</b>	<b>0</b>		<b>1004,9</b>	<b>119,35</b>	
														<b>DGH</b> <b>1124,25</b>

## Légende :

CSD (h)	Complément de service donné
CSR (h)	Complément de service reçu
BMP (h)	Bloc de moyens provisoires